



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 30/11/2021**

Votre annonce n°**21-157972** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

[> Contact client](#)

---

**J04 Avis périodique indicatif Secteurs spéciaux standard Dir25**

Département(s) de publication : **6, 13, 75, 83**

Annonce No **21-157972**

---

I. II. IV. VI.

**AVIS PÉRIODIQUE INDICATIF - SECTEURS SPÉCIAUX**

Directive 2014/25/UE

Le présent avis est un avis périodique indicatif uniquement

**SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE**

**I.1) NOM ET ADRESSES**

SICASIL, 28 boulevard du Midi Louise Moreau, Point(s) de contact : M. le Président du Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par les canaux de la Siagne et du Loup (SICASIL), 06150, Cannes-la-Bocca, F, Téléphone : (+33) 4 93 90 54 54, Courriel : [marches.publics@cannespaysdelerins.fr](mailto:marches.publics@cannespaysdelerins.fr), Code NUTS : FRL03

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.sicasil.com>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL) pour le SICASIL, Aéroport Cannes-Mandelieu, Hangar 14, 277 avenue Francis Tonner - CS 80044, Point(s) de contact : Direction de la commande publique de la CAPL, 06156, Cannes-la-Bocca, F, Téléphone : (+33) 4 89 82 27 00, Courriel : [marches.publics@cannespaysdelerins.fr](mailto:marches.publics@cannespaysdelerins.fr), Code NUTS : FRL03, Adresse internet : <http://www.cannespaysdelerins.fr>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

**I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Eau

**SECTION II : OBJET**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Avis de consultation préalable (Sourcing) en vue de la gestion et de l'exploitation des services de production et de distribution, de l'eau potable sur le territoire du SICASIL

Numéro de référence :

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 65100000

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

**Services**

**II.1.4) Description succincte :** le SICASIL regroupe les communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-la-Napoule, Théoule, Vallauris Golfe-Juan, Auribeau sur Siagne, La Roquette sur Siagne, Pégomas. Préalablement au lancement éventuel des consultations requises, un sourcing est organisé sur le fondement des dispositions de l'article R.2111-1 du code de la commande publique. Il a pour objet de permettre à l'entité adjudicatrice de préciser son besoin pour l'établissement des cahiers des charges en vue de la passation de futurs contrats de concession de service public pour la gestion et l'exploitation des services de production et de distribution de l'eau potable à venir.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Délégation de service public, Ingénierie, Prestations de services

**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 65100000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 65111000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 65130000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Le Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup (SICASIL) est maître d'ouvrage pour la compétence production et distribution de l'eau potable sur des communes se situant à cheval sur 3 EPCI (Communautés d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Sophia Antipolis et Pays de Grasse). Le SICASIL a délégué l'exploitation du service à deux opérateurs privés, à travers 3 contrats de délégation de service public. Deux de ces contrats arrivent à échéance fin 2022 et fin 2023, dont un contrat " historique " puisque situé sur le territoire initial du syndicat, datant de 1993. Afin de préparer la fin de ces deux contrats, et choisir le futur mode de gestion pour l'exploitation de l'ensemble du service, le SICASIL mène actuellement un important travail d'audit des services et de réflexion autour des futurs modes de gestion et de la rationalisation possible. Préalablement au lancement éventuel des consultations requises, un sourcing est organisé sur le fondement des dispositions de l'article R.2111-1 du code de la commande publique. Il a pour objet de permettre à l'entité adjudicatrice de préciser son besoin pour l'établissement des cahiers des charges en vue de la passation de futurs contrats de concession de service public pour la gestion et l'exploitation des services de production et de distribution de l'eau potable à venir. La présente démarche de " sourcing " n'est pas une procédure de consultation pour le choix des futurs titulaires des contrats de concession. Il ne s'agit donc pas d'obtenir des chiffrages, des devis, encore moins d'aboutir à une négociation. Dans le cas présent, elle doit uniquement servir à mieux préciser le besoin de l'entité adjudicatrice dans le but de rédiger les cahiers des charges qui serviront à lancer les consultations en vue de la passation des futurs contrats de concession. Afin de pouvoir prendre part à ce sourcing, les opérateurs intéressés devront avoir téléchargé le règlement du sourcing, et le questionnaire sur la plate-forme dématérialisée à l'adresse internet indiquée dans le présent avis. Les réponses des opérateurs économiques sont à transmettre avant le 10 janvier 2022 à 17h. Des entretiens auront ensuite lieu (voir règlement du sourcing).

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Délégation de service public, Ingénierie, Prestations de services

**II.3) DATE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION : 1.e.r mars 2022****SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le présent avis de publicité ne constitue pas un avis d'appel public à la concurrence. La présente démarche de sourcing est distincte d'une éventuelle future procédure de mise en concurrence. Elle constitue un préalable au lancement éventuel d'une consultation et il ne s'agit en aucun cas d'une phase préalable de présélection. Date prévisionnelle de lancement de la procédure de passation : 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2022 La date de lancement de la procédure de consultation est indicative et est susceptible de modification. Aucune indemnité ne sera attribuée aux opérateurs économiques en raison de leur participation au présent sourcing L'Ensemble des échanges écrits et oraux se déroulera en langue française. Le SICASIL pourra faire intervenir, pendant les réunions, des spécialistes internes ou des conseils externes, et ce, notamment, afin d'affiner ou de faire préciser un point spécifique d'un dossier remis ou de l'échange tenus lors des réunions. Organisation des réunions d'échanges techniques avec chaque participant : 13 janvier 2022 (prévisionnel).

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

30 novembre 2021

**Eléments de facturation :***Classe de profil :* Autres organismes publics*Siret :* 25060168900020*Libellé de la facture :* SICASIL \* 28 bd du Midi - Louise Moreau, F-06150 Cannes-la-Bocca.**Indexation de l'annonce :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 10 janvier 2022*Objet de l'avis :* avis de consultation préalable (sourcing) en vue de la gestion et de l'exploitation des services de production et de distribution, de l'eau potable sur le territoire du sicasil*Nom de l'organisme :* SICASIL

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

